REGLEMENT COMPLET DU JEU LIDL PLUS
« Deluxe & Favorina»
DU 01/11/2026 AU 22/11/2026

ARTICLE 1 : SOCIETE ORGANISATRICE

Le jeu est organisé par **LIDL,** société en nom collectif au capital de 458 000 000 euros, inscrite au RCS de Nanterre sous le n° 343 262 622 et dont le siège social est situé au 1 rue de Hanovre - CS 21313 92298 Châtenay-Malabry Cedex (ci-après « **la Société Organisatrice** »).

ARTICLE 2 : CONDITIONS DE PARTICIPATION

La Société Organisatrice organise un **jeu avec obligation d'achat** dans les supermarchés de l'enseigne LIDL situés sur le territoire français intitulé « Deluxe & Favorina» du 01/11/2026 08h00 au 22/11/2026 23h59 (ci-après dénommé le « **Jeu** ») accessible sur l'application mobile LIDL PLUS France (ci-après dénommée « **l'Application** »).

2.1 Participants

La participation au Jeu est ouverte à toute personne physique majeure à la date de participation, résidant en France métropolitaine, disposant d'un compte LIDL et ayant adhéré au programme de fidélité LIDL PLUS (ci-après dénommée le « **Participant** »), à l'exclusion de toute personne ayant participé à l'organisation du Jeu, qu'elle fasse partie du personnel de la Société Organisatrice, de ses mandataires ou de ses sous-traitants. On entend par l'organisation du Jeu notamment la conception, l'élaboration, la gestion et le contrôle.

2.2 Support de jeu

Le Jeu est exclusivement accessible sur l'Application qui est gratuitement téléchargeable sur les stores Android et Apple. En cas de première utilisation de l'Application, la création d'un compte LIDL et l'adhésion au programme de fidélité Lidl Plus sont impératives afin de pouvoir participer au Jeu. Aucun autre moyen de participation n'est accepté.

2.3 Modalités de participation au Jeu

Pour participer au Jeu, le Participant doit :

1. Se connecter sur l'Application avec son compte personnel LIDL ;
2. S'assurer que son adresse e-mail et son numéro de téléphone sont renseignés et à jour (donnée essentielle pour l'annonce d'une éventuelle dotation) ;
3. Se rendre sur l'encart du Jeu présent en page d'accueil de l'Application, prendre connaissance du règlement du Jeu. Le Participant est invité à télécharger et conserver une copie dudit règlement lors de cette étape ;
4. Cliquer sur « JE JOUE », cette action valant acceptation sans réserve du règlement du Jeu ;
5. Pendant la période de Jeu, se rendre dans un supermarché LIDL situé en France métropolitaine, scanner sa carte de fidélité Lidl Plus lors du passage en caisse (disponible au format numérique dans l'Application uniquement), et acheter un ou plusieurs produits éligibles ;

6. Dès que le nombre de vignettes requises pour l'envoi d'une participation au tirage au sort est atteint (voir **ARTICLE 3. MECANIQUE DU JEU**), se rendre sur l'encart de Jeu dans l'Application et cliquer sur « ENVOI PARTICIPATION ». Cette action doit être réalisée chaque fois qu'une participation au tirage au sort est obtenue.

La prise en compte de la participation au tirage au sort correspond au moment de la réception des données électroniques sur le serveur de LIDL et sur la base du fuseau horaire de Paris.

Le participant peut consulter le nombre de vignettes cumulées et le nombre de participations envoyées à tout moment dans l'Application.

Il ne sera procédé à aucune régularisation de l'attribution des vignettes, par exemple en cas d'oubli de présentation de la carte de fidélité Lidl Plus lors du passage en caisse, ni à aucun transfert de vignettes vers un autre compte Lidl. De même, il ne sera procédé à aucune régularisation de l'envoi d'une participation au tirage au sort après la fin de la période de Jeu.

Toute participation ne respectant pas les présentes conditions est formellement nulle et sera écartée du tirage au sort.

ARTICLE 3 : MECANIQUE DE JEU

Le Jeu fonctionne selon le principe suivant : attribution d'une (1) vignette dématérialisée par tranche d'achat de cinq (5) euros parmi la liste des produits Deluxe et Favorina éligibles lors d'un même passage en caisse. Dès qu'une (3) vignettes sont collectées, une participation au Jeu peut être envoyée via l'Application. La participation au Jeu doit être envoyée via l'Application. Une participation envoyée équivaut à une chance d'être tiré au sort. Le nombre de participation n'est pas limité pendant la période de Jeu.

Exemple 1 : *lors d'un passage en caisse, si le montant total des achats sur les produits éligibles est de 15 €, le participant collecte trois (3) vignettes sur son compte LIDL. Il peut donc envoyer une (1) participation au Jeu.*

Exemple 3 *: lors d'un passage en caisse, si le montant total des achats sur les produits éligibles est de 10 €, le participant collecte deux (2) vignettes sur son compte LIDL mais ne peut donc pas envoyer de participation au Jeu.*

Liste des produits Deluxe et Favorina éligibles :

La liste de l'ensemble des produits Deluxe & Favorina éligibles figure en Annexe du présent règlement.

ARTICLE 4 : MODE DE DÉTERMINATION DES GAGNANTS

Les gagnants sont désignés par un **tirage au sort** réalisé dans un délai de 7 jours après la fin du Jeu à partir d'un fichier pseudonymisé. Seules les participations effectivement reçues pendant la durée du Jeu et conformes aux conditions de participation seront prises en compte pour le tirage au sort.

ARTICLE 5 : DOTATIONS MISES EN JEU ET REMISE AUX GAGNANTS

5.1 Nature et valeur des dotations

La Société Organisatrice met en jeu les dotations suivantes :

Nombre	Nature de la dotation
6000	500 Points Lidl
Soit un total de **3 000 000** de points Lidl	

Les dotations ne sont ni échangeables, ni transmissibles, ni remboursables contre leur valeur monétaire.

En cas de force majeure ou de circonstances indépendante(s) de sa volonté, la Société Organisatrice pourra remplacer tout ou partie des dotations par des dotations différentes mais de valeur au moins équivalente. Cette modification sera portée à la connaissance des Participants conformément à l'**ARTICLE 7. MODIFICATION ET ANNULATION DU JEU**.

5.2 Annonce et remise des dotations aux gagnants

Chaque gagnant sera informé individuellement de sa dotation via une notification Push sous réserve qu'ils aient accepté la réception des notifications push pour l'application au niveau des paramètres de leur téléphone et au sein des réglages de l'application sous un délai de 10 jours suivant la date de tirage au sort. Les perdants ne seront pas informés.

Si l'adresse email et numéro de téléphone renseignés dans le compte LIDL du gagnant sont complets, exacts et suffisants à la remise de la dotation, celle-ci sera envoyée par la Société Organisatrice dans un délai de 10 jours à compter de la date de tirage au sort.

En cas d'adresse e-mail ou de numéro de téléphone erronés, d'absence de compte associé ou de non-consultation du message de bienvenue, l'attribution des Points sera annulée sans désignation de suppléant.

La Société Organisatrice ne saurait être tenue responsable d'un quelconque incident et/ou accident qui pourrait intervenir pendant la jouissance de la dotation par le gagnant et/ou du fait de leur utilisation anormale par le gagnant. Il appartient au gagnant de prendre toutes les mesures de sécurité adaptées à la jouissance de la dotation.

ARTICLE 6 : REMBOURSEMENT DE FRAIS

La participation au Jeu ne donne lieu à aucun remboursement de frais par la Société Organisatrice dans la mesure où, d'une part, l'accès à l'Application est gratuit et, d'autre part, le réseau internet est accessible gratuitement (par exemple via le réseau WIFI) ou dans le cadre d'un abonnement souscrit par le Participant pour un usage personnel et général du réseau internet.

ARTICLE 7 : ANNULATION ET MODIFICATION DU JEU

La Société Organisatrice se réserve la possibilité d'annuler, de modifier, de prolonger ou de reporter le Jeu en cas de force majeure ou de circonstances indépendantes de sa volonté, notamment en cas de dysfonctionnement ou de fraude. Sa responsabilité ne saurait être engagée de ce fait.

Dans une telle hypothèse, un avenant d'annulation ou détaillant les modifications apportées au présent règlement de Jeu sera publié sur le site https://www.lidl.fr/c/jeu-concours-proteine-gagnez-vos-places-avec-les-bleus/s10075530

ARTICLE 8 : CONTACTS

Pour toute question ou réclamation relative au Jeu et à la remise des dotations, le Participant est invité à contacter la Société Organisatrice par écrit :

- Via le formulaire en ligne : https://service-client.lidl.fr/SelfServiceFR/s/contactsupport?_
- Ou à l'adresse e-mail du service client : contact@lidl.fr
- Ou par courrier postal à l'adresse : LIDL France, Service Client, 35 rue Charles Péguy, 67200 Strasbourg – (en précisant le nom du Jeu et les dates du Jeu en objet du courrier)

Pour être traitée, la demande ou la contestation doit être réalisée par écrit via l'un des moyens de contact précité dans un délai maximal de deux (2) mois à compter de la fin du Jeu (date de réception du formulaire/de l'e-mail ou cachet de la Poste faisant foi). Passé ce délai, la Société Organisatrice se réserve la faculté de ne pas traiter la réclamation.

ARTICLE 9 : ACCEPTATION ET OBTENTION DU REGLEMENT

La participation au Jeu est soumise à l'acceptation entière et sans réserve du présent règlement dans toutes ses stipulations.

Le règlement est mis à disposition gratuitement pendant la période de Jeu :

- sur le site : https://www.lidl.fr/c/jeux-concours-lidl-plus/s10072468
- sur simple demande à l'adresse contact@lidl.fr

ARTICLE 10 : PROTECTION DES DONNEES

10.1 Finalités et bases juridiques du traitement

En tant que responsable de traitement, la société Lidl Stiftung & Co. KG, Stiftsbergstraße 1, 74167 Neckarsulm (ci-après « Lidl Stiftung ») met à disposition de la Société Organisatrice via l'Application les données des participants (voir **ARTICLE 10.3. DESTINATAIRE DES DONNEES**) .

Ce traitement est basé sur l'acceptation du présent règlement (exécution contractuelle article 6.1.b du RGPD).
La Société Organisatrice, en tant que responsable de traitement :

- Traitera les données personnelles collectées à des fins de gestion des réclamations et demandes de renseignements, conformément au règlement ou à son intérêt légitime.
- Pourra, si nécessaire, traiter les données collectées pour satisfaire à ses obligations légales.

Toutes les données des Participants collectées dans le cadre du Jeu, quelle que soit la finalité, seront utilisées par la Société Organisatrice conformément aux dispositions du RGPD et à sa Politique de confidentialité accessible sur le site suivant : https://www.lidl.fr/c/protection-des-donnees-site-et-application/s10056007?hidebanner=true

La désignation des gagnants repose sur un traitement automatisé de tirage au sort aléatoire, sans aucun profilage des Participants.

10.2 Données traitées

Avec l'assistance de la Société Organisatrice, Lidl Stiftung fournira l'application Lidl Plus où se déroule le Jeu, collectera et traitera les données à caractère personnel suivantes :

Pour les Participants :
- Numéro d'identification Lidl Plus

Pour les gagnants :
- Numéro d'identification
- Nom
- Prénom
- Numéro de téléphone
- Adresse e-mail

Pour les réclamations :
- Nom
- Prénom
- Adresse e-mail
- Adresse postale
- Numéro de téléphone

10.3 Destinataire des données

Afin d'organiser le tirage au sort et la remise des lots aux gagnants, Lidl Stiftung transfère à la Société Organisatrice les données à caractère personnel suivantes :

Pour le tirage au sort : Numéro des participations Lidl Plus
Pour l'attribution des lots : Numéro d'identification Lidl Plus, Nom, Prénom, Numéro de téléphone, Adresse e-mail,

La Société Organisatrice ne partage les données personnelles des Participants qu'à ses sous-traitants qui ont un intérêt légitime à en connaître en raison de leur implication dans le tirage au sort et/ou l'expédition des dotations, conformément à l'article 28 du RGPD.

10.4 Durée de conservation des données

Les données des Participants collectées par la Société Organisatrice dans le strict cadre du Jeu seront conservées pendant un délai de 1 mois, le temps nécessaire au traitement des demandes pour les seuls besoins du Jeu. En revanche, les données des gagnants seront conservées pendant un délai de 45 jours le temps nécessaire à la remise des dotations.

10.5 Droits des Participants

Conformément aux règles de protection des données applicables, les Participants ont le droit, à tout moment, d'exercer leurs droits d'accès, de rectification, d'effacement, de restriction de leurs données personnelles, d'opposition au traitement et lorsqu'applicable, d'obtention de la portabilité de leurs données personnelles, du droit de définir des directives relatives au sort de leurs données après leur décès et de retrait au consentement (sous réserve que la base légale du traitement soit le consentement du Participant).

Les Participants sont néanmoins informés que toute demande d'effacement et d'opposition au traitement de leurs données personnelles rendra impossible leur participation au Jeu ou, en cas de gain, la remise de leur dotation, si cette dernière intervient avant la remise des dotations. Ces droits s'exercent auprès de la Société Organisatrice :

- En contactant notre Service Clients :
 - par courrier électronique à l'adresse suivante : contact@lidl.fr,
 - ou, en utilisant le formulaire disponible via le lien suivant : https://service-client.lidl.fr/SelfServiceFR/s/contactsupport,
 - ou, par courrier à l'adresse suivante : LIDL France, Service Client, 35 rue Charles Péguy, 67200 Strasbourg,
 - ou, par téléphone au : 01 88 24 70 70.

Pour toute demande relative au traitement de leurs données personnelles, ou pour toute information complémentaire sur la manière dont la Société Organisatrice traite les données personnelles collectées, les Participants peuvent écrire à la Société Organisatrice :

- Par courrier électronique à l'adresse suivante : protection.donnees@lidl.fr ou par courrier à l'adresse suivante : Service Protection des données de LIDL France, Direction Juridique et Compliance, 1, rue de Hanovre CS 21313 92298 Châtenay-Malabry Cedex.

Les Participants ont également le droit de déposer une plainte auprès de la CNIL s'ils estiment que leurs droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés.

Pour plus d'informations sur vos droits et sur la manière dont Lidl traitera et protégera vos données personnelles, vous pouvez consulter la Politique de confidentialité de Lidl France : https://www.lidl.fr/c/protection-des-donnees-lidl-plus/s10017602

ARTICLE 11 : RESPONSABILITE DE LA SOCIETE ORGANISATRICE ET DU PARTICIPANT

La participation au Jeu implique le respect du présent règlement et une attitude loyale. Toute violation ou tentative de violation des présentes stipulations entrainera la disqualification immédiate et automatique sans aucun droit à indemnisation ou compensation.

Il appartient au Participant de prendre toutes les mesures appropriées de façon à protéger ses données et/ou logiciels stockés sur son équipement informatique contre toute atteinte. La connexion à l'Application et la participation au Jeu se fait sous son entière responsabilité.

La Société Organisatrice ne peut être tenue responsable des conséquences et dommages qui ne résultent pas de son propre fait. A titre d'exemples non limitatifs, la Société Organisatrice ne peut être responsable en cas de défaillance du réseau Internet, de défaillance du réseau informatique, de défaillance de l'appareil électronique du Participant, de fraude ou tentative de fraude, de cyberattaque, etc.

La Société Organisatrice ne pourra être tenue responsable des conséquences découlant d'un événement indépendant de sa volonté ou d'un cas de force majeure au sens de l'article 1218 du code civil français et de la jurisprudence.

ARTICLE 12 : RECLAMATION & DROIT APPLICABLE

Le Jeu et le présent règlement sont exclusivement soumis au droit français.

Toute réclamation en lien avec le Jeu doit impérativement être formulée par écrit auprès de la Société Organisatrice dans les conditions précisées à l'**ARTICLE 8. CONTACTS**.

Annexe 1 : Liste des articles éligibles (susceptible de modifications pendant la période de validité du concours)

N°	Description	Marque
6013376	Crème de pistache	Deluxe
5932	Orangettes	Favorina
12747	Pain d'épices glaçage chocolat	Favorina
12795	Cœurs de pain d'épices	Favorina
12814	Pâte d'amande enrobée	Favorina
19216	Pain d'épice enrobé chocolat	Favorina
21003	Mini gâteau beurre amandes	Favorina
24890	Pâte d'amande enrobée	Favorina
28080	Pandoro	Favorina
28081	Panettone classico	Favorina
29556	Marrons glacés	Favorina
38374	Bouchées pâte d'amandes	Favorina
38527	Figurines Noël chocolat	Favorina
70052	Assortiment pains d'épices	Favorina
95573	Stollen amandes/raisins	Favorina
108652	Boîte biscuits de Noël	Favorina
147416	Assortiment biscuits Noël	Favorina
1001677	Sucettes Noël chocolat	Favorina
5600148	Escargots praliné	Favorina
5600151	Pâtes de fruits	Favorina
5602445	Mendiants	Favorina
5609306	Truffes 70%	Favorina
5609617	Pâtes de fruits exotiques	Favorina
5620714	Truffes fantaisie	Favorina

N°	Description	Marque
5606587	Crème de marrons	Deluxe
5621382	Mousse au chocolat	Deluxe
5621990	Mousse au chocolat pot verre	Deluxe
6009632	Camembert di Bufala	Deluxe
117289	Croquants de cacahuètes	Favorina
117329	Amandes au chocolat	Favorina
5622381	Papillotes Tradition	Favorina
5622440	Mangue passion choc lait	Favorina
5610339	Comté 18 mois	Deluxe
5614877	Panna cotta framboise	Deluxe
5622973	Cheesecake assortis	Deluxe
515	Pâté en croûte cocktail	Deluxe
590	Feuilletés	Deluxe
5550	Pâté en croûte morilles/canard	Deluxe
5568	Boudins blancs Truffe St Jean	Deluxe
5657	Bouchée caille / feuilleté veau	Deluxe
5721	Œufs de truite	Deluxe
6553	Œufs de caille	Deluxe
6571	Pain d'épice figues noix	Deluxe
6598	2 cassolettes à la volaille	Deluxe
6605	Moules farcies	Deluxe
6632	Confit de figues	Deluxe
6636	Confit d'oignons	Deluxe
6920	Boudins blancs aux cèpes	Deluxe

5620731	Truffes assorties	Favorina
5620765	Plateau Expressions Gourmandes	Favorina
5621493	Barre nougat Montélimar	Favorina
5622382	Papillotes Pétards	Favorina
5622542	Guimauves Noël choc lait	Favorina
5622863	Nougat de Montélimar	Favorina
5707422	Assortiment turrons	Favorina
6000388	Mini Panettone chocolat	Favorina
6000398	Mini Panettone	Favorina
6008589	Filet pièces d'or	Favorina
6424	Gousse vanille bourbon	Deluxe
6828	Canelés de Bordeaux	Deluxe
85602	Macarons noix de coco	Favorina
117471	Florentine	Favorina
156388	Mini Stollen	Favorina
218765	Macarons frais	Deluxe

6960	Calisson d'Aix	Deluxe
7432	Bisque de homard	Deluxe
7869	Boudins blancs morilles	Deluxe
22571	Risotto italien	Deluxe
32117	Saumon fumé d'Écosse	Deluxe
63494	Tiramisu Premium	Deluxe
87123	Champignons	Deluxe
98172	Sel de l'Himalaya	Deluxe
139432	Cantuccini	Deluxe
140192	Thon extra huile d'olive	Deluxe
150414	Pesto	Deluxe
167987	Pains d'épices	Favorina
168150	Café en grains entier	Deluxe
188231	Pesto	Deluxe
211727	Calendrier de l'avent	Favorina
228728	Miel Manukahonig	Deluxe